

## **Ailante (*Ailanthus altissima*)**

### Recommandations :

Le canton recommande la lutte **systematique** dans les conditions suivantes :

- Le long des routes et des voies de communication, ainsi qu'aux abords de celles-ci, afin d'éviter la dissémination de la plante.
- Dans toutes les situations où le public (notamment les enfants) pourrait se retrouver en contact avec la plante, sa sève, son écorce ou ses feuilles, qui peuvent provoquer de fortes irritations cutanées.

Le canton recommande également la lutte **dans la mesure du possible** dans les conditions suivantes :

- Dans les jachères, les terrains vagues, les friches et les dépôts de terre infestés, pour éviter une trop forte concentration de la plante.
- Aux alentours d'ouvrages de sécurité, les racines de la plante étant suffisamment puissantes pour endommager ces ouvrages.

La plante a de très fortes capacités de rejets et de drageonnement. Il faut donc être très prudent lors de toute coupe de troncs. Incinérer les déchets végétaux.

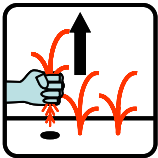
La sève peut être allergène. Eviter par conséquent dans la mesure du possible tout contact direct de la peau avec la plante.

**Ailante** (*Ailanthus altissima*)

Techniques de lutte :

Les techniques de lutte suivantes sont recommandées :

## 1) Lutte mécanique



- Arrachage manuel

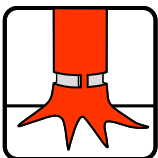
**Où?** Sur les terrains nouvellement infestés, aux alentours des arbres adultes, partout où l'on trouve des **semis** et des **jeunes plantules**.

**Quand?** Dès la germination, jusqu'à avant la production de graines (**avant septembre**).



**Par précaution**, porter des gants, pour éviter tout contact avec la sève allergène. L'arrachage lorsque le sol est légèrement humide est beaucoup plus facile que sur sol sec.

**Le matériel végétal arraché doit être incinéré**, et non pas composté.



- Annelage du tronc

**Où?** Sur les arbres adultes, ou les arbustes trop gros pour être arrachés.

**Quand?** Cette méthode doit être appliquée quand les réserves racinaires sont basses, donc **au début de l'été**.

L'annelage consiste à entailler et écorcer le tronc de l'arbre (près du sol) jusqu'au cambium, sur une largeur de **3 à 5 cm**, et sur **80 à 90 %** de la circonférence de l'arbre. Il est important de laisser une petite partie de l'écorce intacte, sinon l'arbre peut réagir en drageonnant violemment. L'arbre ne peut ainsi plus accumuler de réserves dans ses racines. Le peu d'énergie restant dans les racines est consommée au printemps suivant. L'annelage du tronc peut alors être complété sur toute la circonférence du tronc, avec un risque moindre de production de drageons. L'arbre meurt et peut être abattu. Attention aux chutes d'arbre ou de branches possibles après l'annelage.



- Coupe de l'arbre

**Où?** De préférence sur des petites infestations de nouvelles pousses. Éventuellement sur des arbres adultes, ou des arbustes trop gros pour être arrachés.

**Quand?** **Au début de l'été** quand les réserves racinaires de l'arbre sont basses.

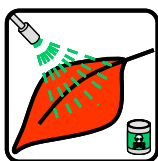
La coupe de l'arbre peut être efficace sur des petites infestations, où les plantes sont encore jeunes. Une fauche répétée sur plusieurs années peut épuiser les plantes, surtout sur des parcelles bien ombragées. La coupe d'arbres plus gros conduit à une forte production de drageons, et devrait être évitée, sauf si combinée avec un traitement chimique. Le pâturage des parties terminales des jeunes plants et des rejets peut se substituer aux coupes. **Préférer dans la mesure du possible l'annelage du tronc.**

**Ailante** (*Ailanthus altissima*)

## 2) Lutte chimique

- Pour tout usage de produits phytosanitaires, **respecter la législation**. A ce propos, **consulter la 1<sup>ère</sup> partie de ce document**.

**Les substances actives sont mentionnées ici à titre d'exemple.** On trouvera des informations supplémentaires sur ces substances dans les Remarques préalables en début de ce document.



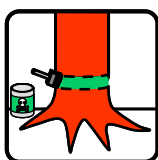
- Application foliaire

**Où?** Sur des arbres dont la taille permet encore d'atteindre l'ensemble du feuillage, sur des stations denses et monospécifiques où le risque d'atteindre d'autres plantes avec l'herbicide est réduit.

**Quand?** Dès que le feuillage de l'arbre est pleinement développé (**juin – septembre**).

Cette méthode est limitée dans le temps (développement du feuillage) et nécessite de transporter un volume de produit dilué important. Il est recommandé d'ajouter un surfactant au mélange à appliquer, pour éviter que le produit ne ruisselle trop. Appliquer le produit sur toutes les feuilles, sur les tiges vertes, ainsi que sur les repousses et les drageons. **Préférer dans la mesure du possible les méthodes exposées ci-dessous.**

Substance active	Dosage	Diluant
Glyphosate	1.5-2 %	Eau + surfactants



- Imprégnation de l'écorce

**Où?** Sur des arbres d'un diamètre maximal de 20 cm, dans les endroits où il faut éviter la dérive du produit sur la végétation environnante.

**Quand?** Au début du **printemps** et en **été**.

Utiliser un mélange herbicide/huile (minérale ou végétale). Cette méthode permet de réduire le volume de produit transporté, et évite la dérive de l'application sur les plantes environnantes. Avec un vaporisateur ou un pinceau, appliquer le mélange sur la base du tronc, sur une bande de **20 cm** de large, et sur toute la circonférence du tronc. Augmenter la largeur de la bande sur les arbres les plus gros. L'herbicide traverse l'écorce et est absorbé par l'arbre.

Substance active	Dosage	Diluant
Triclopyr	Printemps 20% Été 10%	Huile spéciale

**Ailante** (*Ailanthus altissima*)



- Entaillage de l'écorce

**Où?** Sur des arbres de toute taille, dans les endroits où il faut éviter la dérive du produit sur la végétation environnante.

**Quand?** Durant l'**été** (drageonnement des racines plus faible qu'aux autres saisons)

Avec une hachette, entailler l'écorce de l'arbre (encoches horizontales, ouvertes vers le haut), **tous les 2 à 4 cm**, sur toute la circonférence du tronc. Eviter d'entailler intégralement le tronc, pour que l'arbre ne produise pas en urgence une multitude de drageons. Appliquer au vaporisateur **dans les 5 minutes qui suivent** (pour éviter la cicatrisation) **1 à 2 ml** de produit non dilué dans les encoches. Le liquide **ne doit pas** s'écouler en dehors des encoches, il faut donc adapter la quantité utilisée à la taille effective de chaque encoche. L'herbicide pénètre directement dans les vaisseaux de l'arbre. Il est également possible de percer le tronc (perceuse à accu, tarière,...), et de vaporiser le produit dans le trou, ce qui limite encore les risques d'écoulement.

Substance active	Dosage	Diluant
Triclopyr	100%	-



- Application sur souche

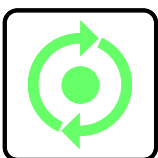
**Où?** Dans le cas où l'on souhaite abattre les arbres, et où l'usage d'herbicides est autorisé (augmente l'efficacité de la coupe)

**Quand?** Durant la période de croissance de la plante (efficacité diminuée à partir de l'automne)

Dans les **5 à 15 minutes** suivant l'abattage de l'arbre (pour éviter la cicatrisation), appliquer un mélange herbicide/huile sur toute la surface de la souche. L'application peut se faire au vaporisateur, ou au pinceau dans les cas où la dérive du produit doit absolument être évitée. Cette méthode assure une distribution directe du produit dans les racines.

Substance active	Dosage	Diluant
Triclopyr	20%	Huile spéciale

3) Autres méthodes



- Lutte intégrée

La pratique montre qu'une **combinaison de plusieurs des méthodes évoquées ci-dessus** se révèle souvent plus efficace qu'une seule méthode appliquée tout le temps. Ainsi un traitement à l'herbicide sera plus efficace sur une plante déjà affaiblie par une coupe que sur une plante entière et saine. On peut également combiner l'annelage du tronc et l'application d'herbicide.